



COMPTE RENDU

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Jeudi 4 juin 2020 (Visio)

Membres présents :

Béatrice SAVINA, Aline COLLATINI, Franck MONTAGNON, Pierre SAVINA, Nicolas CALONE, Aymeric Perrard, Christophe BUIROD, Stéphane LITSCHGY, Éric OCCANSEY.

Membres excusés :

Nathalie Esclapez,

Membres absents :

Véronique WERY, Miguel ORTUNO, Géraldine VINCIGUERRA, Sylvie LATIL. Karine PELLOUX, Jean-Luc PARA.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Retour au jeu.
2. Opération masques.
3. Appel à la candidature.
4. Achat local.
5. Fiche de poste.
6. Commission finance.
7. Commission CDO.
8. Projet du prochain comité directeur.
9. Commission technique.

1. Retour au jeu.

Franck :

Nous sommes tous dans la zone « verte » et à voir si nous sommes à l'étape 2 du retour au jeu.

Nous tenons informer les clubs dès que nous aurons les informations de la part de la fédération concernant la suite de déconfinement. Pour le moment la DDCSPP 04 et le CDOS du 04 ont communiqué sur le dispositif 2S2C, les informations ont est transmis aux clubs du 04.

Nous n'avons pas l'information de la part de la DDCSPP 05 et du CDOS 05, un mail de demande d'information a été envoyé, une réunion est programmée le 10 juin.

2. L'opération masques.

Malheureusement tous les clubs n'ont pas répondu. Nous avons eu 7 clubs qui ont commandé les masques, en total 500 masques sont actuellement en fabrications, nous attendons la livraison. Nous ferons la distribution tout de suite après la réception.

Nous proposons de prendre en charge 2 ,50€ l'unité de facturer 2€ aux clubs.

Voté à l'unanimité.

3. L'appel à la candidature.

Franck :

L'appel à la candidature a été envoyé aux clubs et au comité directeur le 3 juin.

Comme vous le savez, l'ensemble du comité directeur est à renouveler.

La date limite de dépôt des candidatures est le 4 juillet 2020.

Merci de bien vouloir encore diffuser cette information dans vos clubs.

4. Achat local.

Franck :

Le compromis de vente du local a été signé chez le notaire. Nous pourrions entrer dans le local le 19 août.

Le précédent locataire nous propose de racheter son mobilier soit 20 chaises et 8 tables pour 1200 euros, la facture initiale se lève à 2262 euros.

Christophe :

Il faut faire une proposition plus basse et ils vont accepter quand même.

Tout le monde est d'accord de voir d'abord l'état de mobilier et ensuite re négocier le prix d'achat.

Franck :

Qu'est-ce que vous pensez d'achat du local sans prêt ? Rappelle 56 000 euros avec les frais de notaire. Christophe, Stéphane, Nico, oui.

Éric : pourquoi pas.

Pierre : plutôt un prêt, mais on peut analyser le prêt et prendre la décision après.

Franck : L'achat du local c'est un placement, en cas de problème financier nous pouvons toujours le vendre. Nous sommes une association de la loi 1901 donc nous ne pouvons pas avoir autant d'épargne.

Tout le monde est d'accord d'analyser le prêt avant de prendre une décision. Aline va faire des propositions de prêt bancaire.

Si le prêt n'est pas intéressant, accord pour acheter comptant

Franck informe tout le monde qu'il est possible de visiter local vendredi à 15h.

Pierre répond présent.

5. Fiche de poste :

Stéphane : Est-ce que dans la fiche de poste l'ordre de 1 à 4 signifie des priorités ?

Franck : oui et la fiche de poste est exactement la même que celle d'Aranud.

Stéphane : il faut ajouter « et des entraîneurs », dans les objectifs généraux.

Pierre : il faut que le président soit informé des interventions du CTF.

À mettre « demander le comité directeur ».

Nicolas : mettre en copie les autres personnes du comité directeur. Imposer au CTF plus d'intervention.

Discussion s'engage...

Franck demande qui souhaite faire partie de commission de recrutement ?

Réponse : Éric, Stéphane, Pierre et Franck.

Franck demande si on doit faire la demande de subvention de CNDS au titre de l'emploi- peut-être un gain de 12 000 euros par an sur deux ans.

Tout le monde est d'accord.

6. Commissions finances :

Pierre : Cette saison l'exercice comptable sera exceptionnellement sur 13 mois du 1 mai 2019 au 31 mai 2020. La prochaine saison du 1er juin au 31 mai.

Avec le départ en cours de la saison de CTF nous avons « économisés » 8000 euros.

Stéphane : Est-ce que les subventions sont ciblées sur des actions très concrètes ?

Pierre : oui, les subventions de la fédération c'est pour financer l'emploi. Les autres subventions c'est par rapport au projet par exemple : formation ou commission féminine.

Franck : Le département donne la subvention pour le projet de fonctionnement.

Pierre : Nous progressons sur beaucoup des projets, mais pas sur le féminin. Cette saison nous avons encore perdu des licenciées, mais la situation financière du comité est bonne environ 100 000 euros à la fin d'exercice comptable.

Franck : il est important de garder au moins un an d'avance sur les salaires.

Pierre : la saison prochaine nous allons mieux exécuter le calendrier de paiement.

7. Commission CDO

Stéphane : Il est urgent d'organiser au plus vite le stage. Au plus tard à la rentrée.

Pierre : Que faut-il pour l'organiser ?

Stéphane : un gymnase, hôtel, repas, une équipe pour un week-end.

Nicolas : Ce sont les propriétaires de gymnases qui peuvent décider quand ils ouvrent au public. Ils ont un protocole à respecter. Chaque club doit se renseigner auprès des mairies.

Éric : Il faut respecter les consignes fixer par la fédération par ex : 8 paniers, chacun doit avoir son ballon.

QUESTIONNAIRE :

Stéphane : Les clubs qui ont répondu dans l'ordre de retours : Barcelonnette, Briançon, La Bâtie, Champsaur, Gap, HPB, Forcalquier, Seyne et Veyne.

Pas de réponse de Digne, Laragne, Château-Arnoux, Valensole, Sisteron, Embrun.

Pierre : il est regrettable que les plus grands clubs ne donnent pas ou partiellement leurs avis sur le sujet.

8. Projet du prochain comité directeur :

Franck : Je propose que pendant la prochaine réunion du comité directeur on travaille sur :

- Contrat d'apprentissage
- Basket santé
- Basket entreprise
- Et que chaque commission avance des propositions

Préparer un règlement l'intérieur du comité. Agata va préparer des propositions.

À voir : Intégrer chaque président de club dans le comité directeur.

Pierre : il faut motiver les jeunes pour s'engager dans le monde du basket.

Stéphane : il faut plus de communication entre les salariés.

9. Commission technique :

Éric : Suite aux COVID-19 il reste aux initiateurs reste encore 3 jours à faire. Est-ce qu'il est possible de les inviter quelque part et de faire une demi-journée et de se regrouper ?

5 à 6 joueurs, une demi-journée.

Pierre : oui, mais si les règles sanitaires sont respectées.

Franck : il faut qu'on communique aux initiateurs.

Dans l'attente de propositions de la commission technique pour poursuivre la formation.

Franck N'oubliez pas d'envoyer les rapports de vos commissions respectives à Agata au 15 juin.

La prochaine réunion se fera en visio.

Fin de la réunion à 21h00.